Projet Boutique

**Rencontre avec AAA – 9-05-2017**

Pour AAA : Anna-Laura Bourguignon, architecte

Pour le projet Boutique : Hélène Comito, Imane Bentoumi, Nathalie Rolland, Angélique Dupont

AAA est l’atelier d’architecture autogéré qui est à l’origine de la ferme urbaine Agrocité dont l’implantation est prévue aux Agnettes rue Jules-Verne. AAA accueille notre projet avec enthousiasme et partant pour nous accueillir au sein de l’Agrocité. Agrocité est une structure qui a pour fonction d’accueillir toutes les associations et projets tournant autour de l’Economie sociale solidaire pour résumer. Une association Agrocité regroupe l’ensemble des associations/projets qui occupent l’Agrocité.

D’un point de vue pratique : sur plan, un local de 27m² pourrait être mis à notre disposition au sein de la structure.

AAA vient à peine de déposer son permis de construire et attend encore des financements pour la réimplantation de l’Agrocité à Gennevilliers. Nous supposons que cette implantation ne se fera pas avant le tout début d’année 2018. Notre degré de mobilisation et de motivation nous oblige à trouver une solution « de repli » en attendant.

AAA nous conseille de nous rapprocher de Bagneux qui accueille également une ferme urbaine Agrocité et projette la création d’un magasin du même type que le nôtre. Un rendez-vous de l’économie alternative est prévu à Bagneux au mois de juin (aux alentours du 17 juin) nous somme invités à nous y rendre.

**Rencontre avec OPHLM – 17-05-2017**

Pour l’office : Marc Hourson, président de l’office, Emmanuelle Sanz, directrice de l’office, Jérôme Jamet, responsable Quittancement/Commerces

Pour le projet Boutique : Hélène Comito, Imane Bentoumi, Angélique Dupont

En l’absence de certitude quant aux délais d’installation de l’Agrocité, nous avons maintenu le rendez-vous avec l’office. La dynamique autour du projet Boutique est enclenchée, il serait dommage de la perdre pour des questions de délais. Selon la tournure que prendra notre projet, on peut aussi envisager que l’Agrocité soit un second lieu de vente.

Peu de locaux restent disponibles à la location au sein de l’office mais un peut répondre à nos critères : 39, rue Victor-Hugo dans le quartier des Agnettes. L’implantation au sein du quartier des Agnettes répond à notre demande. Par ailleurs le fait que le quartier soit classé ANRU permet à l’office dans le cadre de ses actions « Quartier prioritaire » de nous faire des propositions de soutien (qui peuvent aller du prix du loyer à quelques menus travaux)

Le local d’une superficie de 165 m² compte une mezzanine de 80 m² (Photo jointes). Nous pouvons organiser une visite collective. Un bail précaire peut-être signé dès septembre, ce qui permettrait d’investir les lieux pour de menus travaux et un démarrage à l’automne. $

Une étude de structure va être réalisée à la demande de l’office pour évaluer le poids du stockage possible à l’étage.

Marc Hourson peut nous mettre en contact avec un grossiste bio qui vient de s’installer au Port de Gennevilliers.

**La suite**

De notre côté nous nous voyons **le 31 mai à 20 heures au club Agir des Agnettes**. Nous rentrons dans le dur du dossier aussi il est impératif que nous prenions du temps pour rédiger les statuts de l’association qui portera le projet, travailler au montage financier, au fonctionnement que nous souhaitons – cela nécessite que chacun commence à réfléchir de son côté. Il faut d’ores et déjà réfléchir au noyau qui suivra ce projet (et ne vivra que par lui nuit et jour pendant quelques mois ( =D ). Sans rire, cela va demander un gros boulot – il ne s’agit pas de décourager mais de monter un projet pérenne)